

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Nîmes - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T de Nîmes - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (3988)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Nîmes - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (3988)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	485	10

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	Bulletins. Fiche avenir. Scolarité	Très important
	Notes en anglais	Bulletins. Fiche avenir. Scolarité	Très important
	Notes en physique-chimie	Bulletins. Fiche avenir. Scolarité	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des bulletins. Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Comportement et attitude face au travail	Bulletins. Fiche avenir. Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation contenant un projet de formation motivé et cohérent	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, étudiant et associatif, pratique sportive et artistique en club	Activités présentées par le ou la candidat(e)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats dont les résultats sont beaucoup trop faibles et dont les compétences sont trop éloignées des attendus du département GEII ne sont pas classés.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Une attention toute particulière est assurée pour les dossiers des lycéens issus d'une cordée de la réussite.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments suivants définissent les modalités d'examen des vœux :

- les notes de terminale et de première dans les matières scientifiques, les langues vivantes 1, les humanités (Français, Histoire) et les notes de l'épreuve anticipée du baccalauréat,
- la capacité de progression entre la première et la terminale,
- les évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières énoncées précédemment où un niveau correct et régulier est attendu,
- le comportement et l'attitude du candidat face au travail,
- la motivation à intégrer la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a examiné des dossiers de très bonne qualité, comme lors des sessions précédentes. Il est conseillé de travailler régulièrement dans toutes les matières et de s'intéresser à l'apprentissage en commençant seul(e) à rechercher une entreprise.

Signature :

Moulay Saïd El Youssoufi,
Directeur de l'établissement I.U.T de Nîmes